

## Déni démocratique et atteinte à notre santé dans le bassin de la Vilaine

**Certains syndicats agricoles (FNSEA, JA, CR) ont empêché la tenue de la réunion de la commission locale de l'eau (CLE) de la Vilaine, instance démocratique qui réunit des élus mais aussi l'ensemble des usagers de l'eau. Une situation que dénoncent nos structures citoyennes, environnementales et agricoles, tant pour le déni démocratique que pour les reculs sanitaires et environnementaux qu'elle représente.**

Le bassin-versant de la Vilaine couvre 11 000 km<sup>2</sup> sur 6 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Mayenne et Maine-et-Loire). Il est administré par un SAGE, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, qui a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en définissant des orientations et des règles en ce sens. Alors que seulement 8% des cours d'eau du territoire sont en bon état et que de nombreux micropolluants sont retrouvés dans les eaux, une révision de ce document est lancée en 2022 pour améliorer la situation. Elle aboutit à un document qui, par exemple, limite l'utilisation des herbicides dans certaines zones, l'urbanisation dans les zones inondables ou encore la destruction des zones humides.

### Préservons la démocratie...

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est issu d'un compromis. Il est élaboré au sein de la CLE qui regroupe des élus du territoire mais aussi des représentants des chambres d'agriculture, des associations de protection de l'environnement, des fédérations de pêches, des industriels etc. Une large concertation des habitants (ateliers territoriaux, consultation du public...)<sup>1</sup> a également accompagné le processus. Les manifestations agricoles se sont donc opposées en usant de menaces et de pressions à la tenue d'une instance démocratique, alors que leurs positions ont pu être entendues et défendues au cours des 3 années d'élaboration du texte. Et l'État, par l'intermédiaire du préfet, leur a donné raison en annulant la réunion. Ces procédés sont inacceptables dans un Etat de droit, d'autant plus qu'ils se multiplient ces derniers jours comme en témoignent [les récentes dégradations de sièges d'associations et d'institutions](#).

### ... et la santé de nos populations et de nos écosystèmes !

Le SAGE est contesté par certains syndicats agricoles (fnsea , JA et Coordination Rurale) parce qu'il vient limiter, dans certains territoires à enjeux pour l'eau potable, l'utilisation des herbicides pour le maïs. Pourtant, il est prouvé que les pesticides sont dangereux pour la santé, notamment celle des agriculteurs qui sont en première ligne. De nombreux citoyens et citoyennes se sont exprimés dans le cadre de la loi Duplomb contre leur utilisation ; de nombreux agriculteurs et agricultrices prouvent par leurs pratiques et leurs systèmes qu'une agriculture sans pesticides est possible. Ils et elles soutiennent le nouveau SAGE Vilaine qui est un premier pas vers produisent localement une alimentation sans les utiliser, les solutions techniques existent donc. Le SAGE Vilaine doit être un premier pas vers la transition agroécologique du système agro-alimentaire breton. Les profits de l'agro-industrie ne doivent plus primer sur la préservation de notre santé et de nos écosystèmes.

### Mobilisons-nous !

Une telle situation est inadmissible et très inquiétante. Nous appelons à un sursaut démocratique et citoyen le 10 janvier.

### Signatures :

1 340 participants aux ateliers, 3724 contributions dont 55,4 % étaient favorables au projet de SAGE

## Communiqué de presse – 15 décembre 2025

### A l'initiative de :

Collectif sans pesticides Massérac

Collectif sans pesticides Massérac

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest  
confédération paysanne d'Ille-et-Vilaine,  
confédération paysanne du Morbihan

Eau et Rivières de Bretagne

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique d'Ille et Vilaine,

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique de Loire-Atlantique

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique du Morbihan

France Nature Environnement

FNE Anjou

FNE Loire-Atlantique,

FNE Mayenne,

FNE Pays de la Loire,

Greenpeace France

Maison de la Consommation et de l'Environnement

Réseau GAB-FRAB

UFC que choisir Loire-Atlantique

Amis de la confédération paysanne 35

Agis Ta Terre,

APEME,

Association du Frémur à l'Arguenon

Betton protection pollinisateurs

Biocoop du Cormier

Biocoop Breizh Nature

Biocoop Scarabée,

Biocoop biosphère

Biocoop les pieds sur Terre de Janzé et Châteaugiron

CGT Environnement (OFB et Parcs Nationaux)

collectif carrière tahu

Hameaux bio

Libre Canut

LPO Bretagne

Nature et Patrimoine Centre-Bretagne

MNLE 44

Tarz-Heol

Union syndicale Solidaires 35

Vitré Tuvalu

### Avec le soutien de :

EELV Ille-et-Vilaine

Génération.s Ille-et-Vilaine

L'Après Ille-et-Vilaine

Les Ecologistes de Bretagne

LFI Ille-et-Vilaine

Nouvelle Donne Ille-et-Vilaine

PCF d'Ille-et-Vilaine

PS Ille-et-Vilaine

UDB d'Ille-et-Vilaine

Daniel Salmon (sénateur d'Ille-et-Vilaine)

Mickaël Bouloix (député d'Ille-et-Vilaine)

Tristan Lahais (député d'Ille-et-Vilaine)